



Autorité  
luxembourgeoise  
indépendante de  
l'audiovisuel

**AVIS N° 04/2020  
du 23 mars 2020**

**du Conseil d'administration  
de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel  
relatif à l'avant-projet de règlement grand-ducal portant modification de la  
partie réglementaire du Code de la consommation**

Par courriel du 8 décembre 2019, le Service des médias et des communications a demandé l'avis de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel relatif au projet de règlement grand-ducal portant modification de la partie réglementaire du Code de la consommation en ce qui concerne les modalités de mise en œuvre d'achats-test effectués en ligne.

Après analyse de l'avant-projet de règlement grand-ducal, l'Autorité n'a pas d'observations à formuler.

Ainsi fait et délibéré lors de la réunion de l'Autorité du 23 mars 2020, où étaient présents :

Thierry Hoscheit, président  
Valérie Dupong, membre  
Marc Glesener, membre  
Luc Weitzel, membre  
Claude Wolf, membre

Pour expédition conforme.

Thierry Hoscheit  
Président